

Article 1 - Conditions d'admission

L'inscription au concours d'entrée en 1^{re} année est ouverte à tous bacheliers, de toutes filières et toutes options, en France et à l'étranger. Elle est également ouverte aux élèves de Terminale. La réussite au baccalauréat est obligatoire pour s'inscrire à l'Esadse en cas d'admission au concours.

➤ Dérogation

Un candidat non titulaire du baccalauréat et âgé de plus de 18 ans peut concourir, sous réserve d'acceptation de son projet par la direction de l'Esadse. Pour faire une demande de dérogation, le candidat doit faire parvenir avant le 3 mars 2023 les éléments suivants : lettre de motivation, portfolio, CV.

Une réponse sera apportée à la demande de dérogation à la fin du mois de mars 2023.

Adresse d'envoi : concours@esadse.fr

➤ Frais de concours

Les frais pour présenter le concours s'élèvent à 45 €. Chaque candidat doit s'acquitter des frais de concours pour le 6 avril 2023 au plus tard. Il n'y a aucune exonération possible ni remboursement des frais de concours. De même, un candidat qui ne s'est pas acquitté des frais de concours à la date de clôture des candidatures est exclu automatiquement de la liste des candidatures au concours.

➤ Modalités de paiement

- Paiement en ligne (directement depuis Parcoursup)
- Virement (il est obligatoire d'indiquer dans l'objet du paiement les nom et le prénom du candidat)
- Chèque (il est obligatoire d'écrire au dos du chèque les nom et prénom du candidat)

Attention : un candidat dont le paiement des frais de concours n'est pas identifiable ne peut concourir (cas du virement et du chèque). L'Esadse décline toute responsabilité dans la non prise en compte de la candidature dans ce cas de figure. Aucun remboursement n'est possible.

➤ Handicap

Tout candidat qui souhaite un aménagement des épreuves du concours doit justifier sa demande par un courrier du médecin ou de la MDAH. Ce courrier doit mentionner les mesures d'aménagement nécessaire propre au candidat.

Ce document est à transmettre via l'onglet de Parcoursup prévu à cet effet.

Aucun aménagement n'est possible pour l'épreuve 1 du concours (voir article 4 – description des épreuves).

Article 2 - Inscription

Il existe deux voies d'inscription au concours d'entrée suivant votre situation :

➤ Vous êtes en terminale, bachelier, déjà inscrit dans l'enseignement supérieur en France ou à l'étranger, vous êtes titulaire de l'équivalent du Baccalauréat en France ou à l'étranger

Votre candidature est obligatoire sur Parcoursup.

➤ Vous êtes non-titulaire du baccalauréat

Mais avez un projet d'études en école d'art : votre candidature est obligatoire sur la plateforme de concours de l'Esadse.

Article 3 - Calendrier

Les vœux de candidatures au concours d'entrée en 1^{re} année sont ouvertes du lundi 16 janvier au

jeudi 6 avril 2023 à 23h59.

- Du 16 janvier au 6 avril : réception des vœux de candidature et du paiement du concours ;
 - lundi 16 janvier ouverture des vœux ;
 - jeudi 6 avril à 23h59 clôture des vœux.
- Du 7 au 11 avril : chaque candidat dépose un portfolio et une lettre de motivation sur la plateforme de dépôt du concours de l'Esadse.

Attention : les candidats reçoivent leur accès à la plateforme de dépôt du concours le 7 avril à l'adresse mail transmise sur Parcoursup. Chaque candidat doit vérifier qu'il a reçu ses identifiants de connexion personnels, et que son accès à la plateforme de concours fonctionne. Si aucun mail n'apparaît dans la boîte de réception, il doit vérifier le dossier « Spams » ou « Courriers indésirables » de sa boîte. En cas de non-réception du mail, le candidat doit prendre contact avec les organisateurs du concours à concours@esadse.fr, dès le 7 avril, en pensant à préciser ses nom, prénom et numéro d'identifiant Parcoursup.

- Vendredi 21 et lundi 24 avril : envoi des convocations par mail pour les candidats admissibles. Envoi du courrier de non-sélection aux candidats non-admissibles.
- Du lundi 15 au mercredi 17 mai : épreuves écrite (avec une question en anglais) et plastique puis l'entretien à l'Esadse en présentiel (si les conditions sanitaires ne le permettent pas, les épreuves auront lieu en distanciel.)
Chaque candidat est convoqué sur l'une des deux journées prévues : lundi 15 et mardi 16. Le mercredi 17 mai est réservé aux habitants d'outre-mer ou de l'étranger.

Vous habitez en Outre-mer ou à l'étranger, le concours peut être proposé en distanciel le 17 mai. Vous devez prendre contact avec l'Esadse avant le 6 avril 2023 pour signaler votre situation à concours@esadse.fr. Les épreuves en distanciel sont organisées en fonction des fuseaux horaires du lieu de résidence du candidat. Celui-ci doit prévoir d'être convoqué sur deux demi-journées minimum.

- mardi 6 juin 2023 : publication officielle sur Parcoursup de la liste des candidats admis en 1^{re} année.
- fin juin 2023 : début des inscriptions à l'Esadse pour les candidats admis.

Article 4 - Description des épreuves

Le concours d'entrée en 1^{re} année se déroule en quatre épreuves dont un entretien avec un jury. La 1^{ère} épreuve, dénommée ci-dessous « Dossier de candidature », est éliminatoire : tout candidat avec une note inférieure à 10/20 à cette épreuve n'est pas admissible aux trois épreuves suivantes. A l'inverse, tout candidat ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 est admissible aux trois épreuves suivantes du concours.

Le non-rendu d'une des épreuves ou l'absence à l'entretien, quel qu'en soit le motif, sont éliminatoires.

Tout retard à l'une des épreuves (épreuves 2, 3 et 4), ou au rendu de l'une des épreuves est éliminatoire.

- **1 - Dossier de candidature**
Coefficient 2
Du 7 avril 9h au 11 avril 23h59

Le portfolio et la lettre de motivation sont les éléments sur lesquels se fait la sélection des candidats pour leur participation aux épreuves plastique, écrite et d'anglais, ainsi qu'à l'entretien. La présélection se fait sur :

- lettre de motivation d'une page maximum avec nom et prénom du candidat
- un portfolio avec les travaux du candidat, quels que soient les mediums utilisés ou leur

cadre de réalisation. La présentation des travaux est libre.

Format du portfolio : uniquement fichier format PDF

Taille maximale : 20Mo

Nombre de pages : 10 à 20 pages max

Si le candidat souhaite intégrer des fichiers vidéo ou son, etc., ceux-ci apparaissent sous forme de liens hypertextes. Le candidat doit s'assurer que le fichier est lisible et le lien pérenne.

Les éléments constitutifs de la présélection sont à déposer entre le 7 avril (9h) et le 11 avril (23h59) sur un lien qui vous sera communiqué par mail à la suite de votre inscription sur Parcoursup (voir article 3 – Calendrier). Attention, seuls les dossiers complets sur Parcoursup recevront le mail. Afin de pouvoir déposer votre portfolio et votre lettre de motivation, il vous sera demandé votre numéro Parcoursup, veuillez donc à le conserver.

➤ **2 – Épreuve écrite et d'anglais**

Coefficient 4

Durée : 1h30

L'épreuve écrite est un questions-réponses courtes sur des sujets variés. En fonction des questions, elle a pour but d'évaluer la curiosité, l'imagination, l'esprit critique des candidats, ou encore leur capacité d'analyse, d'observation et de rédaction. L'une des questions-réponses est en anglais.

➤ **3 – Épreuve plastique**

Coefficient 4

Durée : 1h30

À partir d'un sujet plastique, le candidat fait une réponse plastique, suivant une technique libre ou imposée. Les capacités d'observation, de représentation, d'exécution et d'imagination du candidat sont évaluées.

➤ **4 – Entretien**

Coefficient 6

Durée : 20 minutes (+/-)

L'entretien a lieu avec un jury d'enseignants de l'Esadse, ainsi qu'un étudiant de 5^e année. Il permet d'évaluer la motivation du candidat, ainsi que ses connaissances dans le champ de la création. Cet entretien s'appuie sur les travaux personnels amenés par le candidat.

Article 5 - Réponses aux questions les plus souvent posées

_ L'inscription à Parcoursup est **obligatoire pour tous les candidats**.

- Le coût des frais de scolarité pour une année est de 521€. Il n'y a pas de tarif boursier ni d'exonération de frais de scolarité.

- Aucune information sur le contenu des épreuves autres que celles précisées sur Parcoursup n'est donnée, ni par téléphone, ni par mail, ni en vous déplaçant à l'école pour le respect de l'équité entre candidat.

- Aucun résultat n'est donné ni par téléphone, ni par mail, ni en vous déplaçant à l'école, avant la publication officielle sur Parcoursup (charte Parcoursup).

- Pour toute demande particulière, écrire à concours@esadse.fr

Tout candidat qui a validé son vœu sur Parcoursup à l'Esadse mentionne avoir pris connaissance et accepté le règlement du concours de l'Esadse